



VALENCIENNES
METROPOLE



Inscription territoriale du centre hospitalier de Valenciennes

RAPPORT D'ÉTUDE

Insee - Nord-Pas-de-Calais

Juillet 2008



Cette étude a été réalisée par l'Insee en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et la Mission Bassin Minier. Elle a bénéficié du concours du centre hospitalier de Valenciennes.

Directeur régional : Jean-Jacques MALPOT (Insee)
Auteurs : Stéphane HUMBERT, Philippe RODRIGUEZ (Insee),
Vincent FROGER (Mission Bassin Minier),
Nicolas MENJAUD (CA Valenciennes Métropole)
Traitements statistiques : Emmanuelle Smuerzinski, Stéphane HUMBERT (Insee)

Au 31 décembre 2005, le centre hospitalier de Valenciennes compte 4 501 postes de travail dans ses différents établissements. Ces établissements sont répartis sur plusieurs sites dans les communes de Valenciennes et de Saint Saulve.

Parmi ces postes, 420 correspondent à des emplois de médecins exerçant en libéral et exerçant une activité à l'hôpital. Dans la plupart des situations, cette activité est secondaire par rapport à leur activité médicale libérale. En excluant ces 420 postes au profil particulier, l'activité du centre hospitalier représente 3 606 équivalents temps plein (ETP) sur l'année 2005. Plus de 3 salariés sur 10 sont à temps partiels.

Une population principalement féminine.

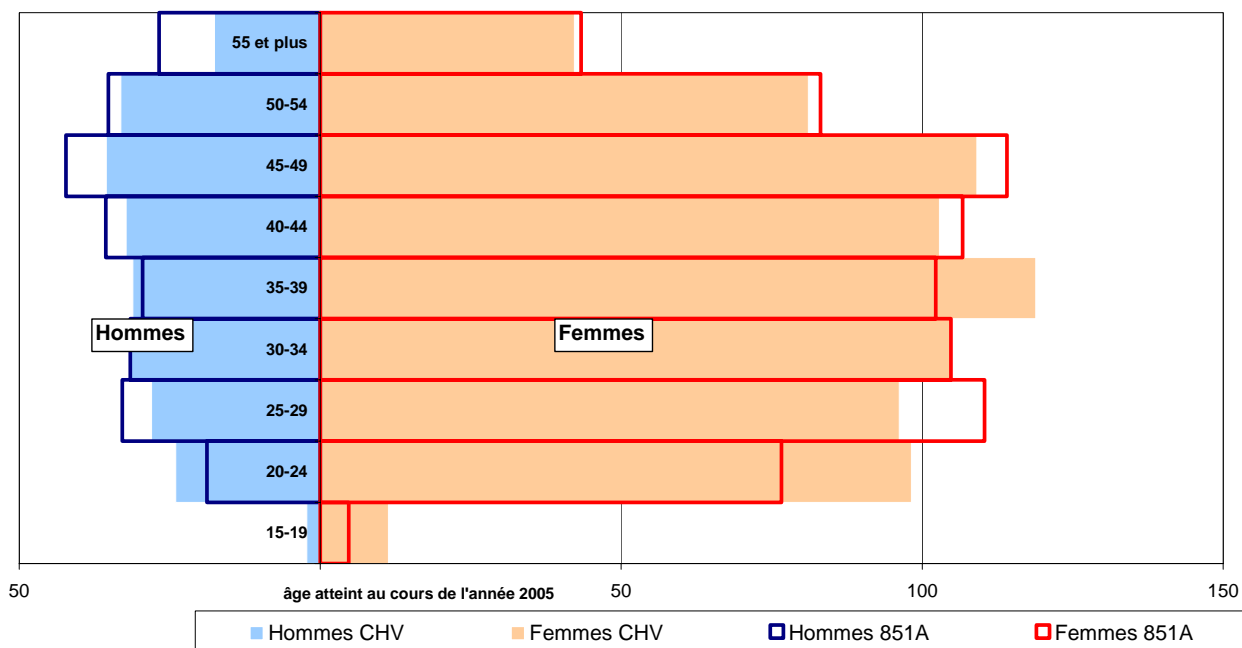
Au 31 décembre 2005, 76% des salariés du centre hospitalier de Valenciennes sont des femmes. Cette proportion est équivalente à celle observée dans le secteur hospitalier de la région Nord – Pas-de-Calais (75%).

L'âge moyen des personnes exerçant une activité salariée au centre hospitalier de Valenciennes est de 38 ans contre 38 ans et 10 mois pour l'ensemble du secteur régional. Cet écart s'explique par un poids plus marqué des jeunes de 20 à 24 ans dans le centre hospitalier. Ceux-ci représentent 12,2% des effectifs du centre hospitalier contre 9,5% à l'échelle régionale. Cette surreprésentation de la classe d'âge des 20 – 24 ans se caractérise notamment par un recrutement de jeunes en CDD ou en contrats aidés.

En ce qui concerne les tranches d'âge supérieures, leur poids au sein du centre hospitalier est généralement inférieur, voire au mieux équivalent, aux moyennes observées dans ce secteur d'activité à l'échelle régionale. Seule la tranche des 35 – 39 ans reste plus fortement représentée au sein du centre hospitalier de Valenciennes.

A l'image de la tendance observée à l'échelle régionale, les personnes de plus de 50 ans sont moins nombreuses dans le centre hospitalier de Valenciennes puisqu'elles représentent moins de 20% des salariés. Parmi ces 783 salariés de plus de 50 ans, 62% sont des employés. Les professions intermédiaires et les cadres administratifs sont en proportion moins nombreux chez les plus de 50 ans. A l'inverse, les médecins hospitaliers sont souvent plus âgés avec près de 40% de plus de 50 ans.

Pyramide des âges des salariés du centre hospitalier de Valenciennes (CHV) et du secteur hospitalier (851A) en Nord-Pas-de-Calais au 31 décembre 2005



Source : Insee, DADS 2005

Tableau : Répartition des salariés par sexe et tranche d'âge au 31 décembre 2005

	Centre Hospitalier de Valenciennes				Ensemble du secteur hospitalier régional
	Hommes	Femmes	Ensemble	Part	
Moins de 20 ans	10	51	61	1,4	0,6
20 à 24 ans	108	442	550	12,2	9,5
25 à 29 ans	126	433	559	12,4	14,3
30 à 34 ans	143	471	614	13,6	13,6
35 à 39 ans	140	535	675	15,0	13,2
40 à 44 ans	145	463	608	13,5	14,2
45 à 49 ans	160	491	651	14,5	15,6
50 à 54 ans	149	365	514	11,4	11,8
55 ans et plus	79	190	269	6,0	7,0
Ensemble	1 060	3 441	4 501	100,0	100,0

Source : Insee, DADS 2005

Un salarié sur quatre est cadre

Près d'un quart des salariés du centre hospitalier sont des cadres. Le poids des cadres est accentué par la présence des médecins libéraux exerçant une activité secondaire au sein de l'établissement. En excluant cette catégorie, les cadres restent malgré tout plus nombreux dans le centre hospitalier que dans l'ensemble du secteur hospitalier régional avec 18% contre 13%. Cette surreprésentation des cadres est vraie à la fois pour les médecins hospitaliers et pour les autres cadres. Parmi ceux-ci se trouvent principalement des cadres administratifs de la fonction publique hospitalière mais également 17 ingénieurs.

Pour les autres professions, la structure du centre hospitalier est très proche de celle de l'ensemble des établissements du secteur. Un peu plus d'un tiers des salariés sont employés civils ou agents de service de la fonction publique. Parmi ces 1 468 salariés, un peu plus de 800 sont des aides-soignants, 350 occupent des fonctions d'agents de service assurant l'hygiène des locaux et un peu plus de 250 occupent des fonctions administratives.

Le centre hospitalier emploie également un nombre important de professions intermédiaires de la santé avec 1 171 salariés fin 2005 dont 916 occupent des postes d'infirmiers spécialisés ou non.

En dehors des ouvriers qualifiés et des médecins hospitaliers, ces professions sont très majoritairement féminines. Si les médecins hospitaliers sont encore majoritairement des hommes, la tendance est à la féminisation. Ainsi chez les médecins de moins de 40 ans, un peu plus de la moitié sont des femmes.

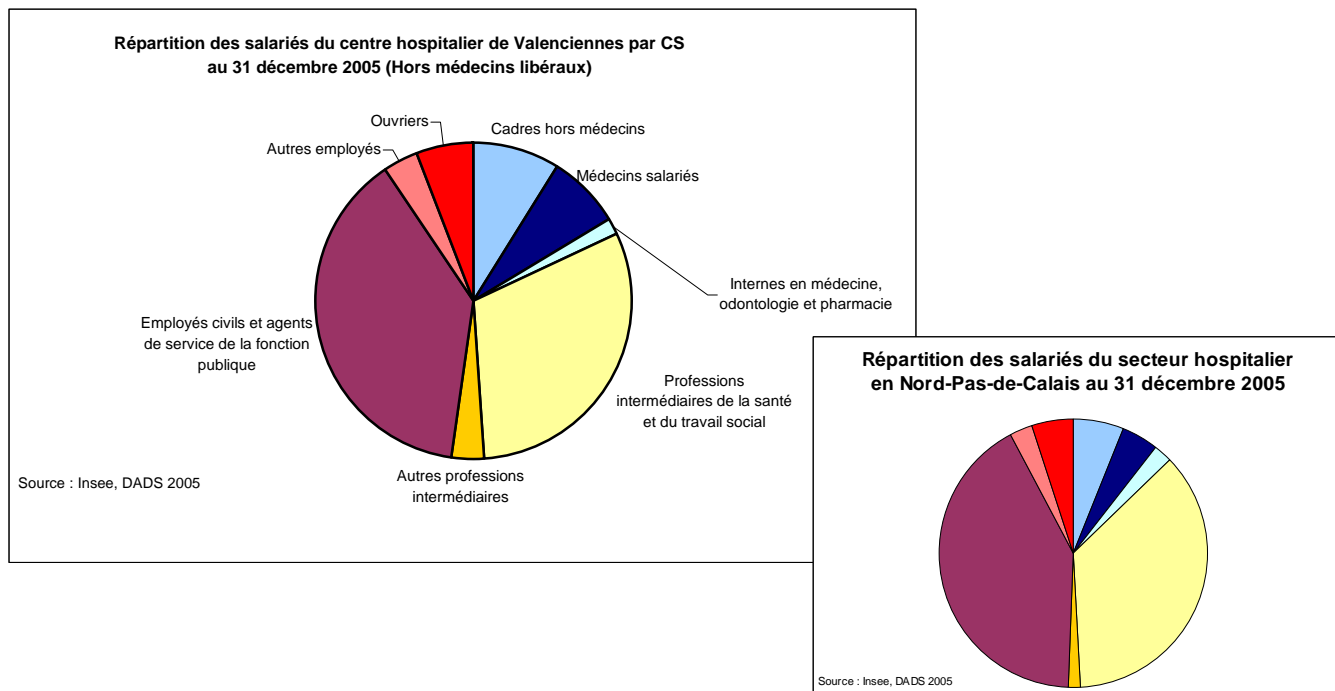
Tableau : Répartition des postes du centre hospitalier de Valenciennes selon la CS.

	Nombre de postes	Part des postes
Cadres de la fonction publique	345	8,1
Médecins hospitaliers sans activité libérale	279	6,6
Internes en médecine, odontologie et pharmacie	73	1,7
Médecins libéraux	420	9,9
Infirmiers (spécialisés ou non)	916	21,5
Autres professions intermédiaires de la santé et du travail social	255	6,0
Autres professions intermédiaires	129	3,0
Employés civils et agents de service de la fonction publique	1 468	34,5
Autres employés	138	3,2
Ouvriers qualifiés de type artisanal	228	5,4
Total	4 251	100,0

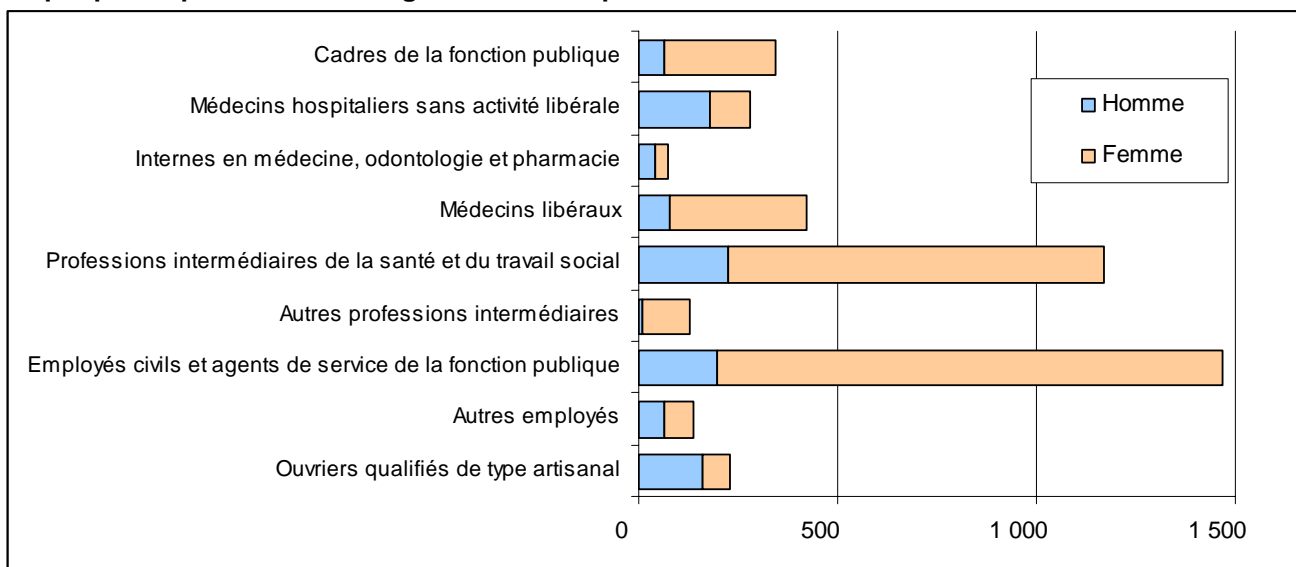
Données manquantes : 250

Source : Insee, DADS 2005

Graphique : Répartition des postes du centre hospitalier de Valenciennes selon la CS.



Graphique : répartition des catégories sociales par sexe au 31 décembre 2005



Source : Insee, DADS 2005

Trois salariés sur dix à temps partiel.

En dehors des médecins libéraux exerçant une activité secondaire à l'hôpital, près de 1 300 salariés occupent un emploi à temps partiel. Pour ces salariés, la durée hebdomadaire du travail est inférieure à 32 heures par semaine. Parmi eux, près de la moitié exercent une activité équivalente à 80% de la durée légale de travail, soit 28 heures, et un quart une activité inférieure à 60% (moins de 21 heures).

Avec 32% de salariés à temps partiel, le centre hospitalier de Valenciennes est nettement au-dessus de la moyenne régionale du secteur hospitalier où seulement 22% des salariés sont à temps partiel.

L'emploi à temps partiel concerne davantage les femmes. Ainsi, 38% des femmes occupant un poste au centre hospitalier de Valenciennes sont à temps partiel contre seulement 9% des hommes. Finalement, 91% des salariés à temps partiel du centre hospitalier sont des femmes.

En dehors des ouvriers qualifiés, profession essentiellement masculine, l'ensemble des catégories sociales sont concernées par le temps partiel avec un taux minimum d'emploi à temps partiel de 20%. Les professions où le temps partiel est le plus important sont les professions intermédiaires de la santé (35%) et les employés civils et agents de service de la fonction publique (27,6%).

Les temps partiels sont les plus nombreux parmi les salariés ayant entre 30 et 39 ans avec en moyenne 39% de temps partiel contre 32% pour l'ensemble des salariés.

Tableau : condition d'emploi des salariés du centre hospitalier de Valenciennes (hors médecins libéraux).

Condition d'emploi	Sexe				Total
	Hommes		Femmes		
	Nombre	Part	Nombre	Part	
Temps complet	857	88,2	1 926	61,9	2 871
Temps partiel	115	11,8	1 183	38,1	1 310
Total	972	100,0	3 109	100,0	4 181

Source : Insee, DADS 2005

Tableau : condition d'emploi des salariés du centre hospitalier par CS (hors médecins libéraux)

Catégorie Sociale	Condition d'emploi				Total
	Temps complet		Temps partiel		
	Nombre	Part de la CS	Nombre	Part de la CS	
Cadres de la fonction publique	248	71,9	97	28,1	345
Professeurs, professions scientifiques	275	78,1	77	21,9	352
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	756	64,6	415	35,4	1171
Autres professions intermédiaires	80	62,0	49	38,0	129
Employés civils et agents de service de la fonction publique	1062	72,3	406	27,7	1468
Autres employés	111	80,4	27	19,6	138
Ouvriers qualifiés de type artisanal	210	92,1	18	7,9	228
Total	2742	71,6	1089	28,4	3831

Données manquantes : 250

Source : Insee, DADS 2005

Tableau : condition d'emploi des salariés du centre hospitalier de Valenciennes par âge

Age	Temps complet		Temps partiel		Ensemble
	Nombre	Part	Nombre	Part	
Moins de 30 ans	637	79,4	165	20,6	802
De 30 à 39 ans	755	60,8	487	39,2	1 242
De 40 à 49 ans	812	64,9	439	35,1	1 251
50 ans et plus	579	73,7	207	26,3	786
Total	2 783	68,2	1 298	31,8	4 081

Source : Insee, DADS 2005

Des contrats de travail liés à la nature de l'établissement

Dans le centre hospitalier, près des trois quarts des salariés n'ont pas de contrat de travail mais dépendent d'un statut de droit public. Autre catégorie spécifique au centre hospitalier, 765 médecins bénéficient d'un arrêté de nomination. Parmi eux, on retrouve les 420 médecins libéraux exerçant une faible part de leur activité au sein du centre hospitalier de Valenciennes.

En dehors de ces deux catégories, un peu plus de 330 salariés sont en CDD et près de 150 disposent d'un autre type de contrat. Parmi les personnes en CDD, 65% occupent un poste d'employé administratif.

Sur l'ensemble de ces 480 salariés, un peu plus de 190 bénéficient d'un emploi aidé. Plus de la moitié de ces salariés sont âgés de moins de 30 ans

Tableau : répartition des effectifs selon le type de contrat

Contrat de travail	Effectif	Part
Sans contrat	3 255	72,3
Arrêté de nomination (médecin - IRCANTEC)	765	17,0
CDD	334	7,4
Autres contrats	147	3,3
Total	4 501	100

Source : Insee, DADS 2005

Près de 4 salariés sur 5 résident dans la zone d'emploi de Valenciennes.

Sur les 89 millions d'euros de salaires nets versés par le centre hospitalier en 2005, 78% sont versés à des habitants de la zone d'emploi de Valenciennes. L'importance de la masse salariale versée aux habitants du Valenciennois s'explique par la concentration des lieux de résidence des salariés dans la zone de Valenciennes.

Au 31 décembre 2005, plus de la moitié des salariés du centre hospitalier résident sur le territoire de la communauté d'agglomération de Valenciennes métropole. Plus généralement 79,2% des salariés du centre hospitalier résident dans cette zone d'emploi. Les salariés travaillant pour le centre hospitalier sont ainsi plus nombreux à résider dans le Valenciennois que l'ensemble des salariés travaillant dans la zone d'emploi : parmi les salariés travaillant dans le Valenciennois, 74,6% résident dans la zone.

Les salariés du centre hospitalier n'habitant pas dans cette zone d'emploi résident principalement dans les zones de Sambre-Avesnois, Lille, du Douaisis ou du Cambrésis. Hormis les salariés habitant dans la zone d'emplois de Lille, les salariés des autres zones d'emplois résident principalement aux franges du Valenciennois, ce qui démontre que la zone d'influence du centre hospitalier dépasse les limites du Valenciennois notamment dans le Cambrésis et la Sambre-Avesnois. Les salariés du centre hospitalier sont en proportion plus nombreux à habiter dans la zone d'emploi de Lille que l'ensemble des salariés du Valenciennes : 5,0% des salariés du centre hospitalier habitent la métropole Lilloise contre 3,3% pour l'ensemble des salariés ayant un emploi dans le Valenciennois.

Tableaux : répartition des effectifs du centre hospitalier et de l'ensemble des salariés travaillant dans le valenciennois selon les zones d'emplois de résidence

Zone d'emploi de résidence	Nombre de salariés	Part de l'ensemble
3115-Valenciennois	3565	79,2
<i>dont CA Valenciennes Métropole</i>	2442	54,3
<i>dont CA Porte du Hainaut</i>	1071	23,8
3117-Sambre-Avesnois	286	6,4
3111-Lille	224	5,0
3114-Douaisis	189	4,2
3116-Cambresis	177	3,9
Autres zones de la région	46	1,0
Autres régions	14	0,3
Ensemble	4501	100,0

Source : Insee, DADS 2005

Navettes domicile-travail pour les salariés travaillant dans la zone de Valenciennes

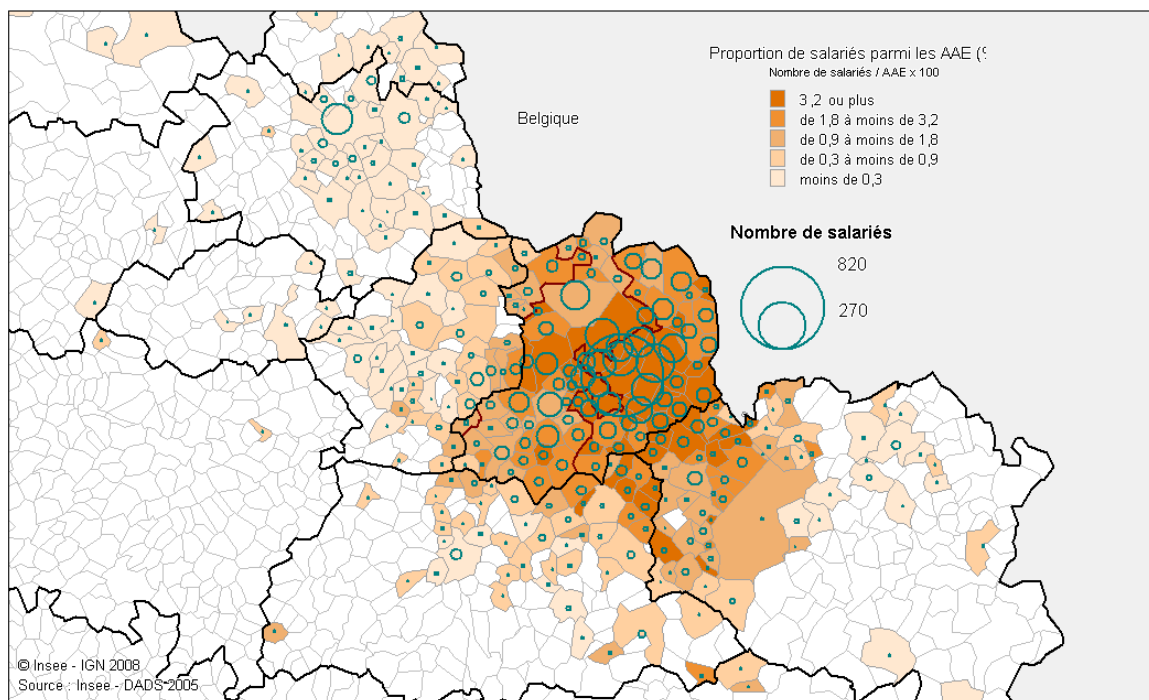
Zone d'emploi de résidence	Part des salariés
3115-Valenciennois	74,6
3117-Sambre-Avesnois	6,2
3114-Douaisis	5,8
3116-Cambresis	5,4
3111-Lille	3,3
Autres zones de la région	2,3
Autres régions	2,4

Source : Insee - Dads 2004

La majorité des salariés résident dans le Valenciennois quelle que soit la catégorie sociale.

En dehors des internes, la majorité des salariés résident dans le Valenciennois quelle que soit la catégorie sociale. La faible implantation des internes s'explique par un passage bref au centre hospitalier de Valenciennes dans le cadre de leur cursus de formation. Pour les autres, la part des résidents dans la zone d'emploi d'implantation du centre hospitalier est la plus importante parmi les ouvriers et les employés. Elle reste majoritaire mais plus faible pour les cadres.

Lieu de résidence des salariés du centre hospitalier de Valenciennes et part parmi les actifs ayant un emploi



Si la majorité des médecins hospitaliers résident dans le Valenciennois (54,5%), ceux-ci sont néanmoins les moins présents dans la zone d'emplois de Valenciennes. Parmi eux, 45,5% résident en dehors de la zone d'implantation de l'établissement. Ces médecins sont nombreux à habiter dans la zone de Lille : 30,5% d'entre eux habitent dans cette zone. L'attraction de la métropole Lilloise est plus faible pour les médecins hospitaliers les plus âgés qui résident plus près de l'établissement : seuls 31% des médecins de plus de 45 ans résident en dehors du Valenciennois dont 18% dans la zone d'emploi de Lille.

Par contre, les médecins libéraux exerçant une activité secondaire au centre hospitalier sont pour leur part très nombreux à résider dans la zone d'emploi de Valenciennes (71,7%), avec en particulier près de la moitié d'entre eux (46%) dans la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et 24,5% dans la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut. Cette concentration peut s'expliquer par la possession d'un cabinet libéral et la présence d'une patientelle à proximité de l'établissement.

Les cadres administratifs sont également nombreux à résider dans le Valenciennois (70,9%). Près de la moitié d'entre eux habitent dans la CAVM (49,4%) et près de 20% dans la CAPH.

En dehors des cadres, les salariés sont essentiellement concentrés autour de l'établissement. Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, plus de 78% d'entre eux résident dans le Valenciennois. Pour les salariés non cadres habitant en dehors du Valenciennois, les principales zones d'implantation sont les zones d'emploi voisines de Sambre-Avesnois, du Douaisis et du Cambrésis.

Finalement, la zone d'emploi de Lille héberge peu de salariés du centre hospitalier en dehors des cadres. Le poids des cadres résidant dans la métropole lilloise se traduit par une proportion de masse salariale versée dans la zone d'emploi de Lille plus élevée : les salariés résidant dans la zone de Lille bénéficient ainsi de 6,6% des salaires alors qu'ils ne représentent que 5% des postes occupés.

A l'inverse, les zones d'emploi de Sambre-Avesnois, du Douaisis et du Cambrésis accueillent une part non négligeable des salariés quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle.

Répartition des CS par zone d'emploi de résidence

	Personnels administratifs de catégorie A	Médecins hospitaliers sans activité libérale	Internes en médecine	Médecins libéraux	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
3115-Valenciennois	70,9	54,5	24,7	71,7	78,8	87,2	90,4
<i>dont CA Valenciennes Métropole</i>	49,4	42,3	21,9	46,0	52,5	59,9	68,4
<i>dont CA Porte du Hainaut</i>	19,6	11,1	2,7	24,5	24,6	26,4	21,9
3117-Sambre-Avesnois	7,6	6,5	2,7	8,3	8,0	5,2	3,9
3111-Lille	7,6	30,5	63,0	6,4	1,5	0,2	0,4
3114-Douaisis	4,1	4,3	1,4	6,4	5,6	3,4	1,8
3116-Cambresis	6,6	1,8	1,4	5,0	4,8	3,5	3,1
Autres zones de la région	3,2	1,8	6,8	1,7	0,7	0,4	0,4
Autres régions	-	0,7	-	0,5	0,5	0,1	-
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau : part des salaires et des salariés par zone d'emploi de résidence

Zone d'emploi de résidence	Part des salaires versés dans l'ensemble	Part des salariés dans l'ensemble
3115-Valenciennois	78,2	79,2
3117-Sambre-Avesnois	6,0	6,4
3111-Lille	6,6	5,0
3114-Douaisis	4,1	4,2
3116-Cambresis	4,0	3,9
Autres zones	1,1	1,3
Ensemble	100	100

Source : Insee, DADS 2005

Valenciennes et Lille principales communes de résidence des cadres.

Les communes de Lille et Valenciennes accueillent 35% de l'ensemble des cadres ayant leur activité principale au centre hospitalier alors que seuls 21% de l'ensemble des salariés habitent dans ces deux communes. Avec 158 cadres habitant dans la commune, Valenciennes est de loin leur lieu de résidence privilégié devant Lille qui en accueille 88 en comptant les internes. Ces deux communes accueillent une proportion élevée de cadres parmi les salariés du centre hospitalier : ils sont plus de 90% parmi les salariés résidant à Lille et plus de 25% parmi ceux résidant à Valenciennes. Saint-Amand-les-eaux, Aulnoy-les-Valenciennes et Douchy-les-Mines accueillent également plus d'un quart de cadres parmi les salariés du centre hospitalier résidant dans ces communes.

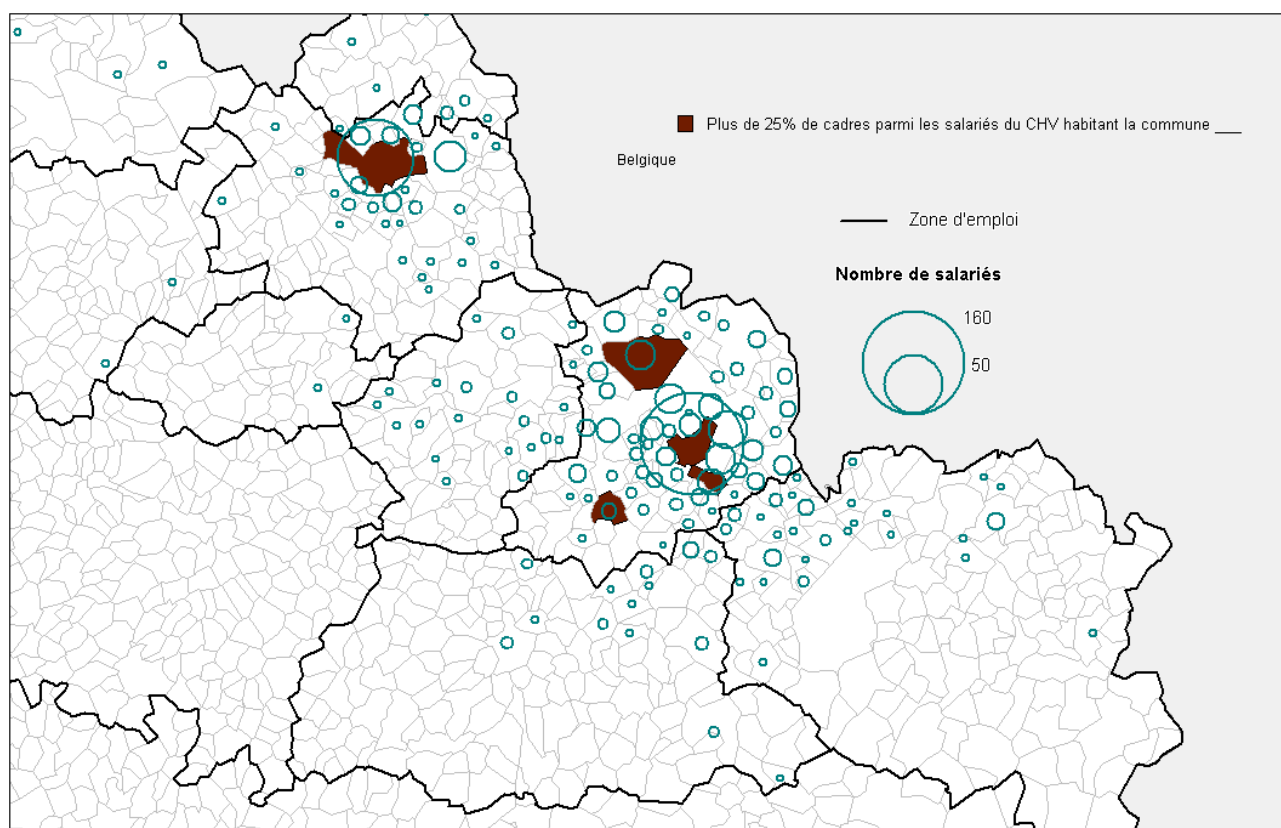
L'attractivité Lilloise limitée aux médecins hospitaliers et aux internes

Les choix résidentiels des cadres ayant leur activité principale au centre hospitalier varient en fonction de leur profession. Ainsi, l'attractivité de Lille est essentiellement valable pour les internes et les médecins hospitaliers. Près de la moitié des internes rattachés au CHRU de Lille habitent sur Lille et ne font qu'un bref passage à Valenciennes dans le cadre de leur formation. Parmi les 279 médecins hospitaliers, près de 50 habitent Lille. La ville de Valenciennes reste tout de même la principale commune de résidence de ces médecins : 70 d'entre eux y habitent.

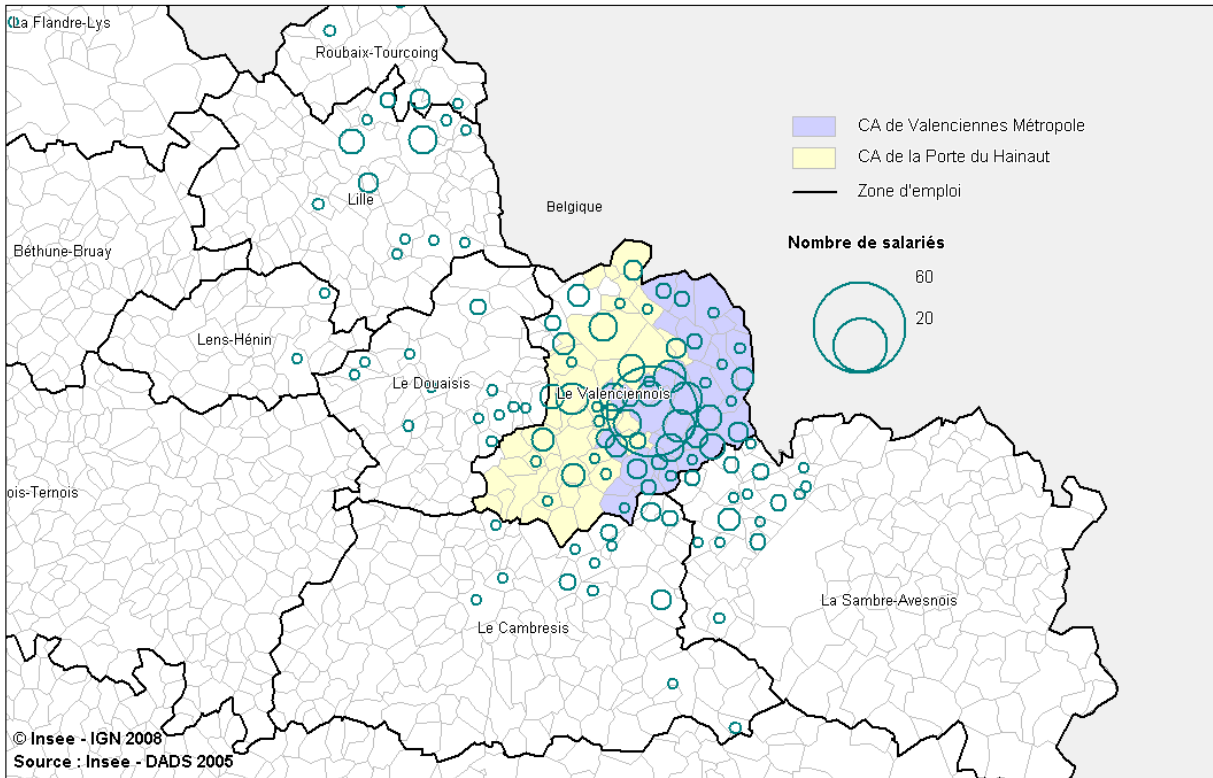
Les médecins libéraux sont quant à eux répartis sur un nombre important de communes proches de Valenciennes et sont seulement 9 à résider à Lille.

Pour les cadres administratifs, Valenciennes et sa périphérie constitue également la zone privilégiée de résidence : un cadre administratif sur 5 réside dans la commune de Valenciennes. La proportion monte à un tiers si on ajoute les communes limitrophes comme Marly ou Saint-Saulve ou Aulnoy-lez-Valenciennes. Plus généralement, les cadres administratifs résident le plus souvent dans la communauté d'agglomération de Valenciennes.

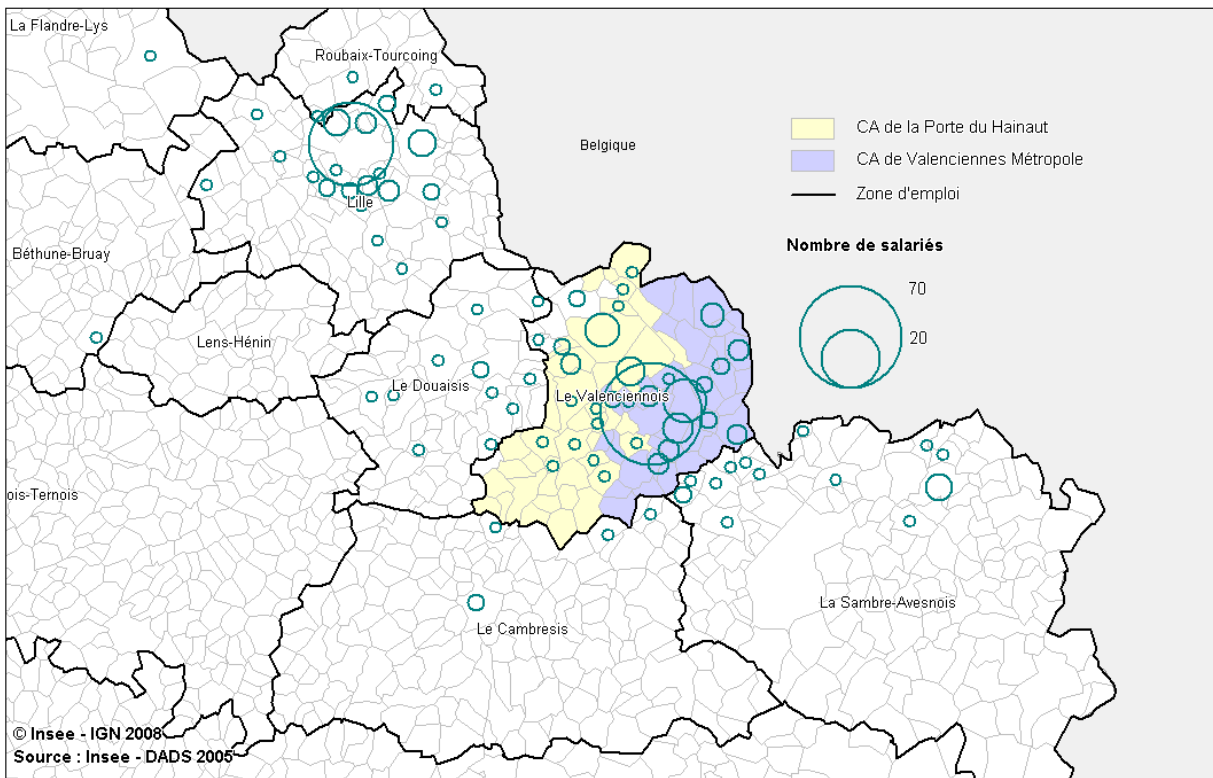
Lieu de résidence des cadres du centre hospitalier de Valenciennes



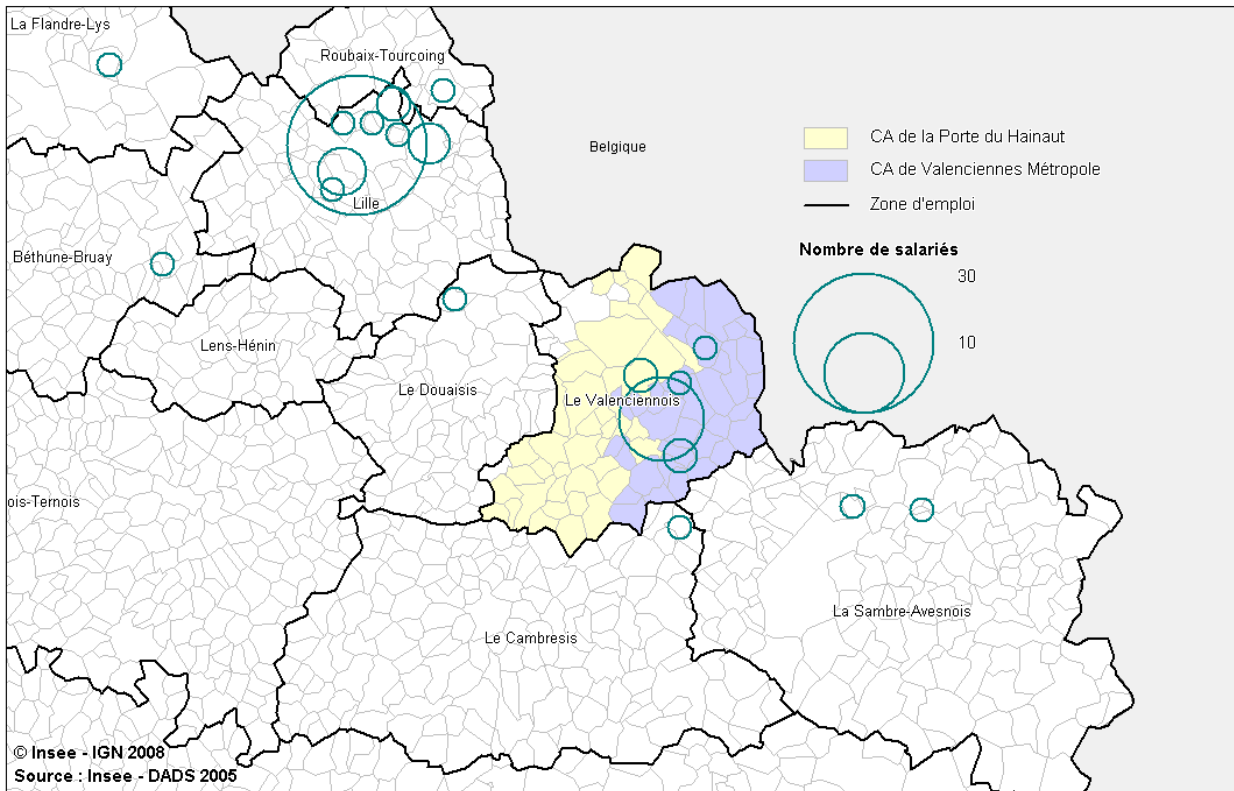
**Lieu de résidence des cadres administratifs (cat. A) (333F)
du centre hospitalier de Valenciennes**



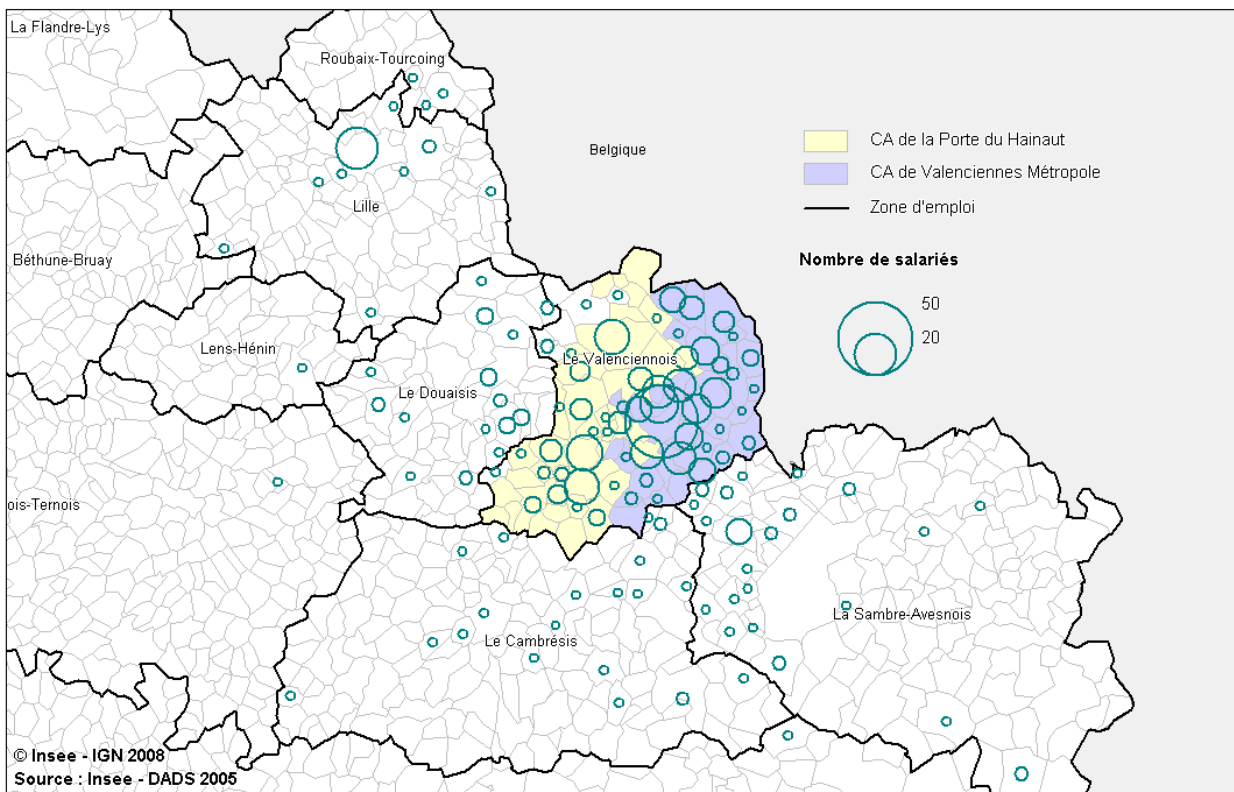
**Lieu de résidence des médecins hospitaliers (sans activité libérale)
du centre hospitalier de Valenciennes**



Lieu de résidence des internes en médecine du centre hospitalier de Valenciennes



Lieu de résidence des médecins libéraux du centre hospitalier de Valenciennes



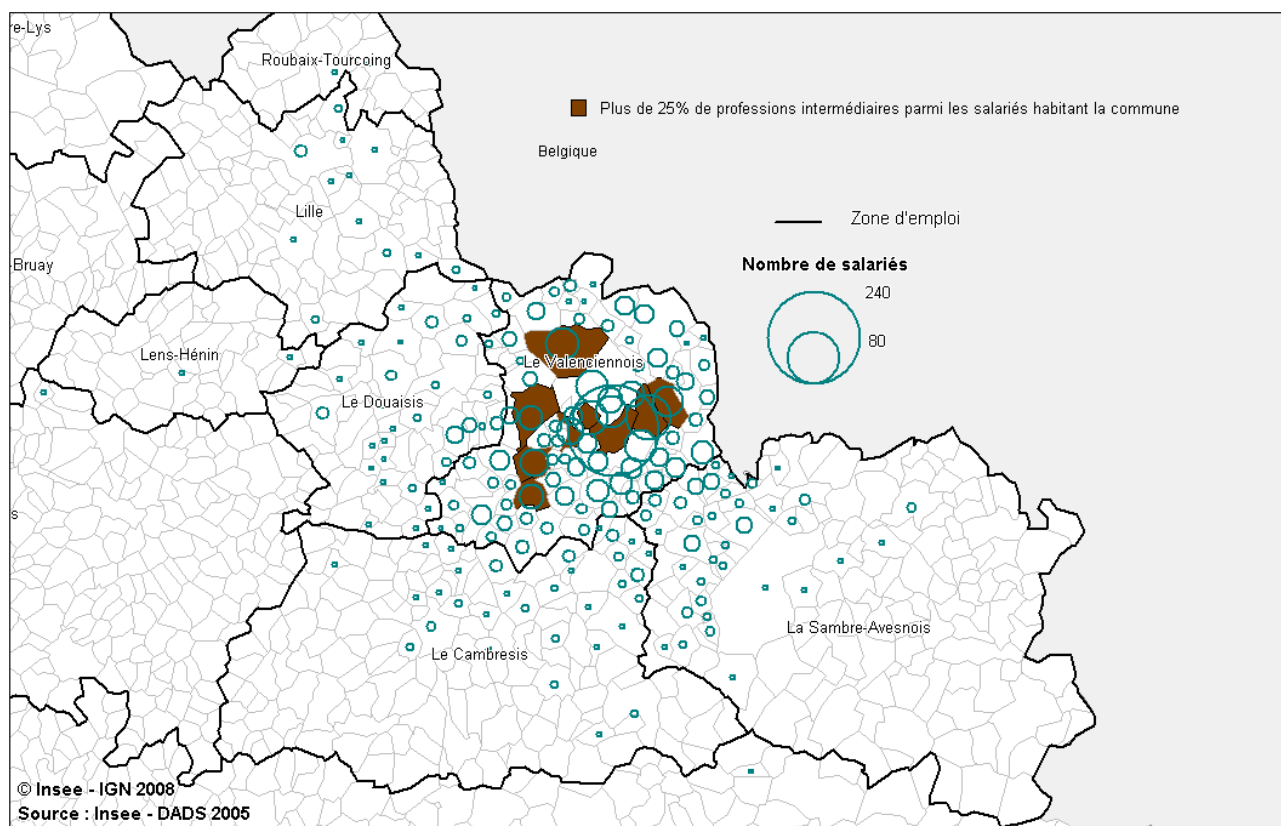
Plus de trois quarts des professions intermédiaires résident dans le Valenciennois

Parmi les 1 300 professions intermédiaires travaillant au centre hospitalier de Valenciennes, 78% résident au sein de la zone d'emploi de Valenciennes dont plus de 52% dans la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole. Ces salariés sont les plus nombreux dans les communes de Valenciennes et dans les communes limitrophes du Nord comme Anzin et Petite-Forêt et de l'Est comme Marly et Saint-Saulve.

Ils sont moins présents dans la moitié Nord du Valenciennois : en dehors de Raismes et de Saint-Amand-les-Eaux où résident plus de 30 professions intermédiaires travaillant à l'hôpital, les salariés sont peu nombreux dans les différentes communes situées dans la partie Nord des Communautés d'Agglomération Valenciennes Métropole et de la Porte du Hainaut.

Les professions intermédiaires sont par contre plus nombreuses à s'implanter dans la zone Sud du Valenciennois en débordant parfois des limites de la zone d'emploi que ce soit dans le Cambrésis ou en Sambre-Avesnois.

Lieu de résidence des professions intermédiaires du centre hospitalier de Valenciennes



Si l'on s'intéresse au poids des professions intermédiaires parmi les salariés du centre hospitalier de Valenciennes selon leur commune de résidence, on constate une forte concentration des professions intermédiaires sur une petite dizaine de communes. Ces dernières sont diversement réparties au sein de la zone d'emploi de Valenciennes et entre les deux communautés d'agglomération.

Ainsi, parmi les communes accueillant un minimum de 50 salariés du centre hospitalier de Valenciennes (toutes catégories sociales confondues), 9 d'entre elles affichent une part de professions intermédiaires supérieure à 25%. Autrement dit, les professions intermédiaires représentent plus du quart des salariés du centre hospitalier résidant dans ces communes.

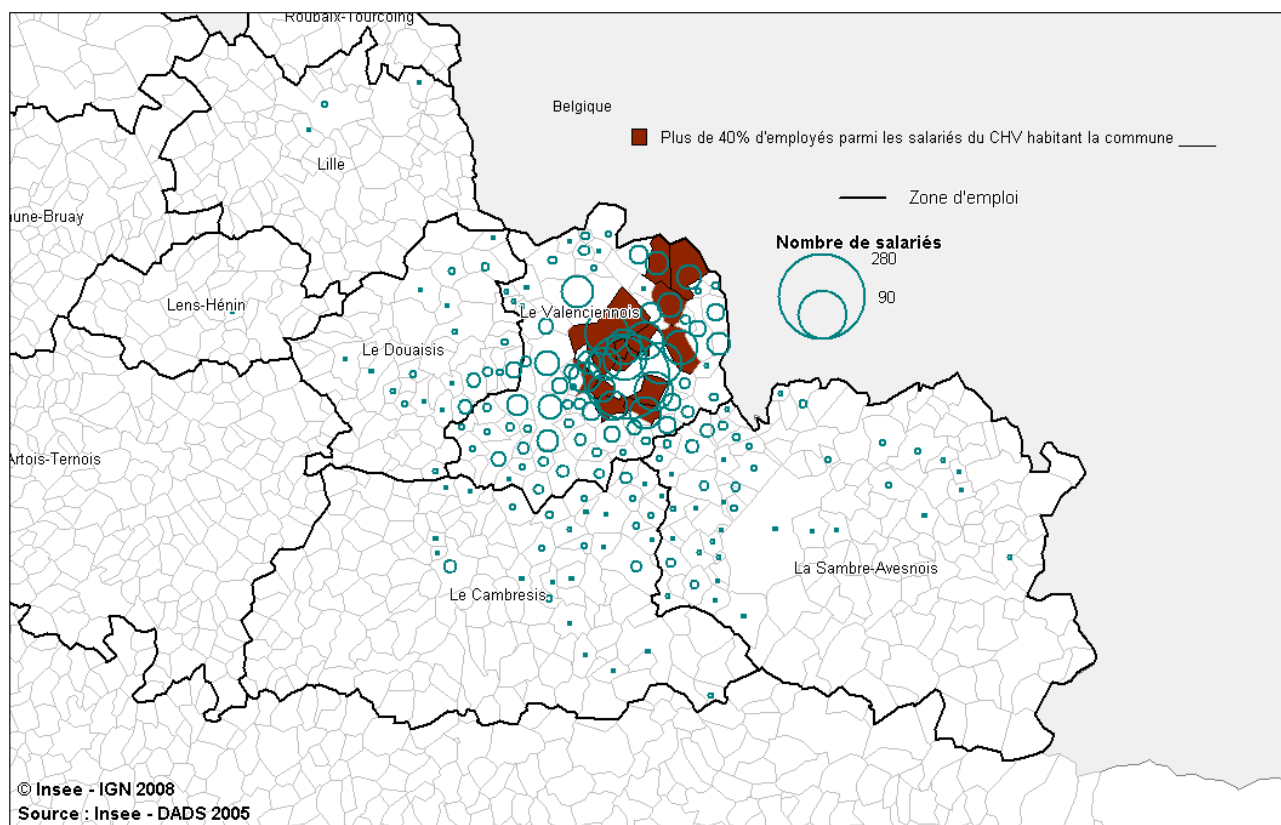
On trouve notamment parmi celles-ci les principales villes centres de l'arrondissement ; Valenciennes et les communes limitrophes de Saint-Saulve et Petite-Forêt, Saint Amand les Eaux ainsi que Denain. A noter, l'absence des villes de la partie Nord de la zone d'emploi dans cette géographie, hormis Saint Amand les Eaux déjà citée et la commune d'Onnaing.

87% des employés résident dans la zone d'emploi de Valenciennes.

Les employés du centre hospitalier de Valenciennes résident pour la plupart à proximité de leur lieu de travail. Sur les 1 600 employés, 1 400 résident dans la zone d'emploi de Valenciennes, en majorité dans les communes les plus proches du centre hospitalier : plus des deux-tiers des employés du centre hospitalier résident dans une commune située à moins de 10 kilomètres du centre hospitalier. Les employés sont les plus nombreux dans la commune de Valenciennes et dans les communes les plus proches.

Les 200 employés n'habitant pas dans le Valenciennois résident principalement dans les communes les plus proches des zones d'emploi de Sambre-Avesnois, du Cambrésis et du Douaisis.

Lieu de résidence des employés du centre hospitalier de Valenciennes



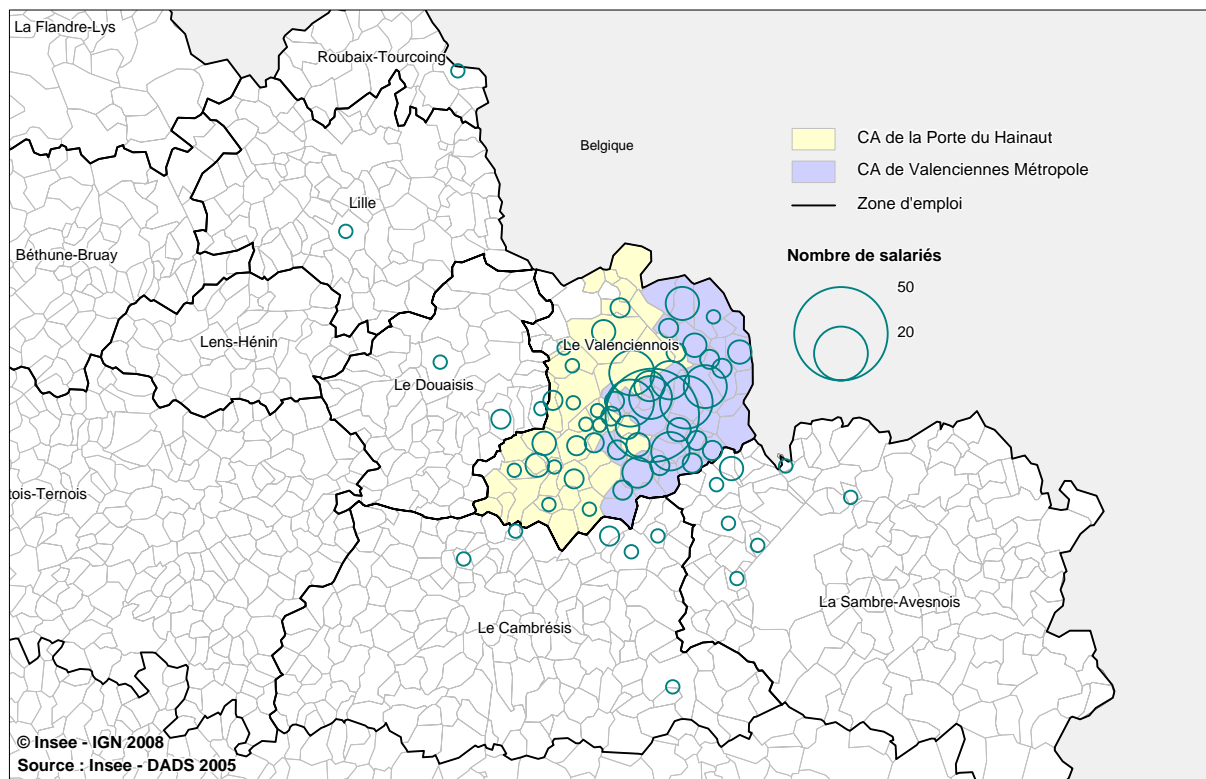
Si l'on s'intéresse au poids des employés parmi les salariés du centre hospitalier de Valenciennes selon leur commune de résidence, on constate cette fois-ci une répartition géographique de cette catégorie sociale très différente des professions intermédiaires.

Ainsi, parmi les communes accueillant un minimum de 50 salariés du centre hospitalier de Valenciennes toutes catégories sociales confondues, les communes affichant une part d'employés supérieure à 40% se situent en périphérie immédiate de Valenciennes, sans comprendre toutefois la ville centre ni Saint Saulve, ou font partie du « corridor minier » du Valenciennois (secteur géographique marqué par la présence de l'activité minière s'étendant d'Anzin à Vieux Condé le long du tracé de l'ex RD 935). La partie Sud de la zone d'emploi est totalement absente de cette géographie.

90% des ouvriers résident dans la zone d'emploi de Valenciennes.

Parmi les différentes catégories socioprofessionnelles travaillant dans le centre hospitalier, les ouvriers sont les plus nombreux à résider dans le Valenciennois. Seul un ouvrier sur dix habite en dehors de la zone d'emploi. Près de la moitié d'entre eux réside dans la commune de Valenciennes ou les communes directement limitrophes comme Saint-Saulve ou Petite-Forêt.

Lieu de résidence des ouvriers du centre hospitalier de Valenciennes



Les salariés les plus âgés privilégient la proximité.

Le lieu de résidence des salariés du centre hospitalier de Valenciennes varie en fonction de l'âge : plus les salariés sont âgés, plus ils sont nombreux à résider à proximité du centre hospitalier. Ainsi, 86% des salariés de 45 ans et plus résident dans la zone d'emploi du Valenciennois contre 72,6% des moins de 30 ans. La ville de Valenciennes est particulièrement attractive pour les plus âgés qui sont 23% à y résider contre 17% pour les plus jeunes.

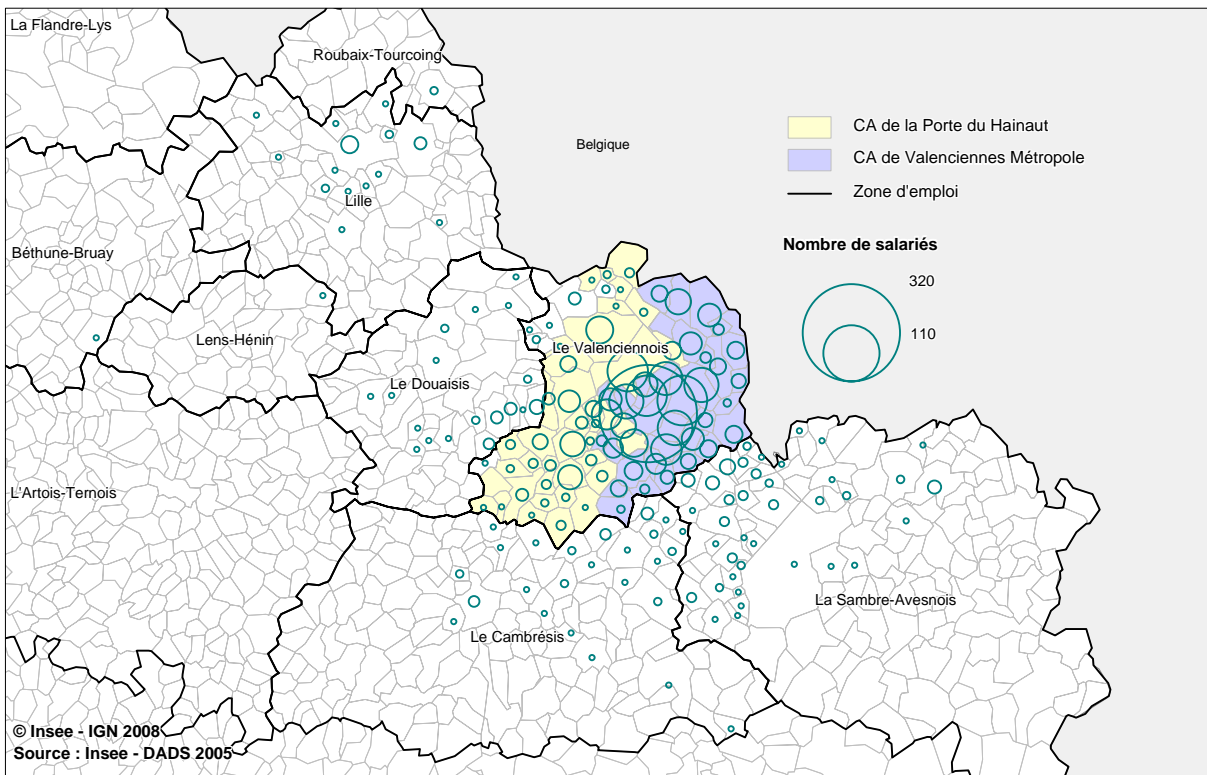
La concentration des salariés autour du centre hospitalier en fonction de l'âge se vérifie quelle que soit la profession. Ainsi, parmi les médecins hospitaliers de 45 ans ou plus, 69% résident dans la zone d'emploi du Valenciennois et seulement 18% résident dans la zone d'emploi de Lille. A l'inverse, les médecins hospitaliers de moins de 45 ans sont plus nombreux à résider dans la zone d'emploi de Lille que dans la zone d'emploi de Valenciennes.

Tableau : zone de résidence des salariés en fonction de l'âge

	A - Moins de 30 ans	B - De 30 à 44 ans	C - 45 ans et plus	Ensemble
3115-Valenciennois	72,6	78,1	86,0	79,2
<i>dont CA Valenciennes Métropole</i>	49,7	50,4	63,0	54,3
<i>dont CA Porte du Hainaut</i>	21,8	26,3	22,1	23,8
3117-Sambre-Avesnois	6,5	6,7	5,8	6,4
3111-Lille	8,6	5,0	2,0	5,0
3114-Douaisis	5,3	4,7	2,6	4,2
3116-Cambresis	4,4	4,5	2,9	3,9
Autres zones de la région	2,1	0,7	0,6	1,0
Autres régions	0,5	0,4	0,1	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, DADS 2005

Lieu de résidence des salariés du centre hospitalier de Valenciennes âgés de 45 ans ou plus



Le temps de travail influe peu sur les choix résidentiels des salariés du centre hospitalier.

Les salariés à temps partiel se distinguent peu des autres salariés dans leur choix résidentiels. Ainsi, la part des salariés à temps partiel est quasiment la même parmi les résidents de la zone d'emploi du Valenciennois que pour l'ensemble des salariés. Seules les zones les plus éloignées comme la zone d'emploi de Lille attirent moins les salariés à temps partiel du centre hospitalier que les autres salariés.

Tableau : zone de résidence des salariés en fonction du temps de travail

	Temps complets	Temps partiels	Ensemble
3115-Valenciennois	61,5	38,5	100,0
<i>dont CA Valenciennes Métropole</i>	63,2	36,8	100,0
<i>dont CA Porte du Hainaut</i>	58,2	41,8	100,0
3117-Sambre-Avesnois	55,2	44,8	100,0
3111-Lille	70,5	29,5	100,0
3114-Douaisis	64,0	36,0	100,0
3116-Cambresis	61,6	38,4	100,0
Autres zones de la région	73,9	26,1	100,0
Autres régions	71,4	28,6	100,0
Ensemble	61,8	38,2	100,0

Source : Insee, DADS 2005

Lieu de résidence des salariés à temps partiel du centre hospitalier de Valenciennes

